

Club de l'Image et du Son

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2005

L'an deux mil cinq
le 2 septembre
à 20 h 30

Les Membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation faite par le Vice Président.

Etaient présents à la réunion :

- **Frédéric HUGUET** - Vice Président
- **Laurent CHANUT** - Trésorier
- **Jocelyne LAURENCE** - Secrétaire

Membres du Conseil d'Administration :

- **Pierre OBERTZUSSER**
- **Ana SESTRE**
- **Claude xxxx**

Etaient absents en vertu d'un pouvoir aux Membres du bureau :

David GRABOWSKI, Marie-Hélène MAILLOT, Georgia BOURET, Valérie ROBILLARD

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les membres présents, au nombre s'ajoutent les membres représentés par pouvoirs.

L'assemblée est présidée par Monsieur **Frédéric HUGUET**, Vice Président.

Le nombre de membres présents ou représentés étant atteint, le quorum est requis par l'article IV.1. des statuts.

L'assemblée est donc décrétée régulièrement constituée par Monsieur le Vice Président qui ouvre la séance.

Il passe ensuite à l'examen des points de l'ordre du jour :

- **Examen et approbation des nouveaux statuts**
- **Examen et approbation du nouveau règlement intérieur**
- **Nomination du nouveau Président**
- **Nomination d'une vice secrétaire**
- **Questions diverses**

1. Examen et approbation des nouveaux statuts

Monsieur le Président de séance rappelle que les statuts de l'association actuellement en usage ont été adoptés en 2004. La mise en place de formation des jeunes nous oblige de modifier les statuts.

Une mise à jour de ces statuts était donc nécessaire.

Ce renouvellement, qui traduit la volonté de l'actuel Conseil d'administration de moderniser les modalités de fonctionnement de l'association, représente un moment important de la vie de l'association.

Deux principes ont été retenus pour cette mise à jour.

- Modifier le moins possible, et uniquement si nécessaire, la rédaction initiale des statuts.
- Se conformer strictement, pour les articles modifiés, aux usages désormais en vigueur au sein de l'association.

Aucune question n'étant soulevée, Monsieur le Président de séance propose de procéder au vote.

L'Assemblée décide à l'unanimité d'approuver les nouveaux statuts (voir en annexe).

2. Examen et approbation du nouveau règlement intérieur

Le règlement intérieur qui précise les conditions de détail propres à assurer l'exécution des statuts a également été remodelé.

Monsieur le Président de séance passe en revue les différents points nouveaux qui décrivent le fonctionnement actuel de l'association.

Monsieur le Président de séance propose de procéder au vote.

L'Assemblée décide à l'unanimité d'approuver le nouveau règlement intérieur (voir en annexe).

ELECTION DU NOUVEAU PRESIDENT

Monsieur le Président de séance expose, qu'à la suite de la démission de Monsieur Eric LE CORNEUR, dans ses fonctions de Président et de membre du conseil d'administration, il est demandé de procéder à l'élection d'un nouveau Président.

Monsieur Frédéric HUGUET, qui occupe le poste de Vice Président, présente sa candidature.

La candidature de **Monsieur Frédéric HUGUET** en qualité de Président de l'Association est soumise aux votes des membres présents.

Cette décision mise aux voix est acceptée à l'unanimité.

ELECTION D'UNE VICE SECRETAIRE

Monsieur le Président de séance propose de nommer une vice secrétaire au sein du bureau.

Madame **Marie-Hélène MAILLOT** ayant présenté sa candidature, il est procédé au vote par les membres présents.

Cette décision mise aux voix est acceptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

La Secrétaire
Jocelyne LAURENCE

Le Président
Frédéric HUGUET

Le Trésorier
Laurent CHANUT